



PREMIER MINISTRE
SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DE LA PROSPECTIVE,
DE L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

ÉRIC BESSON

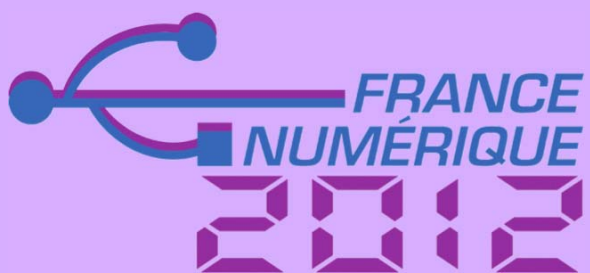
OCTOBRE 2008



Plan de
développement
de l'**économie
numérique**

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT

www.francenumerique2012.fr



1. Introduction

Investir dans l'économie numérique : une réponse effective au ralentissement de la croissance

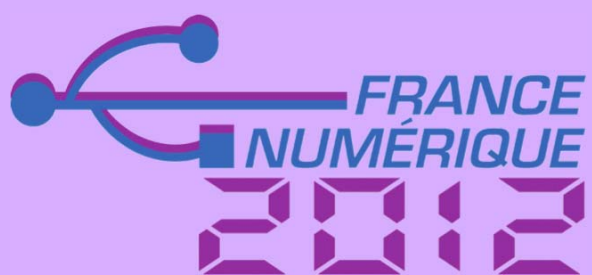
L'économie numérique (télécommunications, audiovisuel, logiciel, services informatiques, services en ligne) représente le secteur le plus dynamique de l'économie mondiale. Dans la plupart des pays développés, son taux de croissance est le double de celui de l'économie. Elle représente désormais plus de 25% de la croissance mondiale. Elle en représentera 30% avant 5 ans.

L'économie numérique est le principal facteur de gain de compétitivité des économies développées. Les investissements dans l'économie numérique sont identifiés comme les plus productifs, parce qu'ils accroissent la compétitivité de l'ensemble des autres secteurs de l'économie. En France, cet investissement est deux fois plus faible qu'aux Etats-Unis, et trois fois plus faible que les pays d'Europe du Nord, au Japon ou en Corée. Un doublement des investissements dans l'économie numérique représenterait un point de croissance supplémentaire.

En outre, les emplois de l'économie numérique sont peu délocalisables : Les réseaux de télécommunications, leur installation, leur gestion, ne sont pas déplaçables. Les circuits de distribution ne peuvent, eux non plus, être éloignés du client final. Les contenus et services en ligne sont très majoritairement produits localement. Et si les équipementiers français et européens subissent une concurrence effrénée de la part des pays asiatiques, l'apparition de nouvelles technologies à très haut débit, pour lesquelles ces entreprises disposent d'avantages comparatifs, et dont le développement serait favorisé par les pouvoirs publics nationaux, notamment dans la politique d'affectation des fréquences, est susceptible de constituer la base d'une nouvelle politique industrielle française et européenne.

Dans ce contexte, le Président de la République et le Premier ministre ont décidé de nommer un membre du Gouvernement pour assurer le pilotage et la coordination de l'ensemble des politiques publiques dans le domaine du numérique. La France rejoint ainsi les autres grands pays développés, ainsi que la Commission européenne, qui ont tiré les leçons de la révolution numérique dans l'organisation de leur gouvernement.

Le Président de la République et le Premier Ministre ont souhaité ajouter à cette première institutionnelle une initiative majeure : la préparation d'un plan de développement de l'économie numérique, capable de replacer la France parmi les grandes nations numériques à horizon 2012.



2. Les principales mesures

La couverture totale du territoire: un engagement démocratique



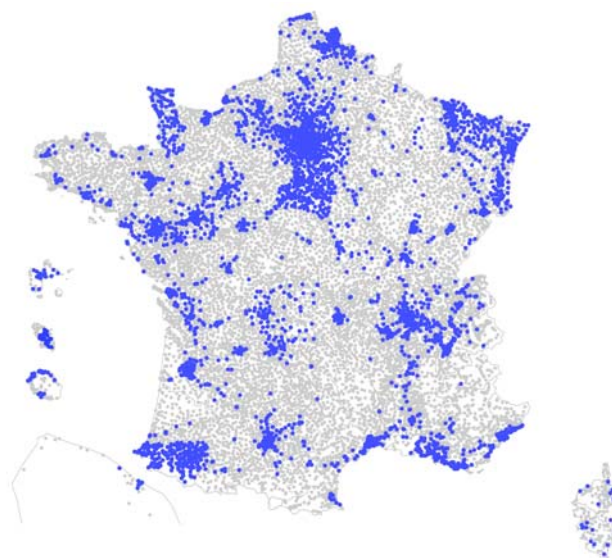
Chaque Français, où qu'il habite, bénéficiera avant 2010, d'un droit d'accès Internet haut débit à un tarif abordable, de l'ordre de 35 euros par mois, équipements d'accès inclus

Internet haut débit pour tous les foyers

L'Internet haut débit constitue aujourd'hui, comme l'eau ou l'électricité, une commodité essentielle. Au 2ème trimestre 2008, la France comptait 18 millions d'abonnés à Internet dont 16,7 millions en haut débit (61% pénétration), la plupart utilisant l'ADSL.

Les taux de couverture de la population par les différents réseaux d'accès à Internet haut débit, affichés par les opérateurs eux-mêmes, laissent près de 2% de la population française, répartis sur fraction significative du territoire, non desservis (soit 1 à 2 millions de Français)

Couverture en haut débit par DSL par France Télécom et les opérateurs de dégroupage au 30 juin 2008



Mise en place d'un droit à Internet haut débit

Action 1

- Les opérateurs seront sélectionnés à l'issue de l'appel à candidatures (S1 2009) et signeront une convention avec l'État pour la mise en place de leurs offres de services auprès des Français.
- Les opérateurs labellisés devront satisfaire toutes les demandes d'abonnement sur la ou les régions qu'ils couvriront, à des prix inférieurs à 35 € par mois, matériel compris, pour un débit d'au moins 512 kilobits/seconde.
- Le débit minimal et maximal seront revus tous les 2 ans

La couverture totale du territoire: un engagement démocratique



Tous les Français auront accès à la TNT avant le 30 novembre 2011

Le déploiement de la TNT, commencé en France le 31 mars 2005, a connu depuis trois ans un incontestable succès auprès des téléspectateurs français, alors même que la couverture complète de la population n'est pas achevée (82,2% de la population en juillet 2008). Néanmoins, seuls 57,8% des foyers étaient initialisés au tout numérique (*), et 29,9% des foyers étaient complètement passés au tout numérique. Par ailleurs, 29,1% des foyers restaient entièrement dépendants de l'hertzien analogique. Il faut à présent accélérer le rythme en commençant l'extinction de l'analogique sur plusieurs zones (« plaques ») de plus de 100.000 habitants.

3ème opération pilote

Zone de Cherbourg

100 000 habitants
S2 2009

Bretagne

3 103 000 habitants

Pays de Loire

3 455 000 habitants

Basse Normandie

1 453 000 habitants

A partir de fin 2009

1ère opération pilote

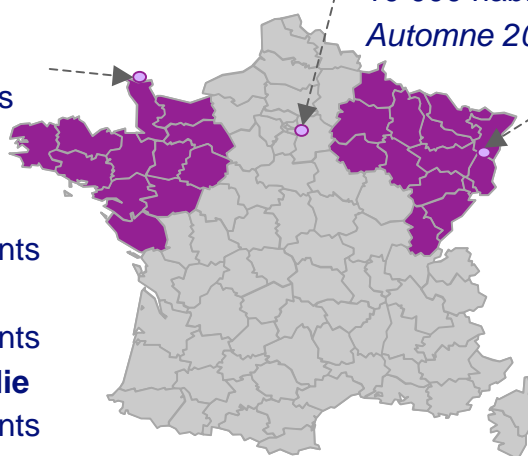
Coulommiers

10 000 habitants
Automne 2008

2ème opération pilote

Kaysersberg

3 000 habitants
T2 2009



Alsace

1 829 000 habitants

Champagne Ardennes

1 337 000 habitants

Lorraine

2 343 000 habitants

Franche Comté

1 151 000 habitants

A partir de fin 2009

Passage au tout numérique audiovisuel

Action 17-19

- Publier d'ici à la fin du mois d'octobre 2008, la **1ère version du schéma national d'arrêt** de la diffusion analogique et de basculement vers le numérique
- Les ambassadeurs du numérique pour le passage au tout numérique (cf. suite)
- Permettre à tous les Français de recevoir la TNT, avec la mise en œuvre au 2ème semestre 2009 d'une **deuxième offre de la TNT par satellite**

(*) foyer initialisé au numérique: foyer recevant, sur au moins un poste, la télévision numérique, via ADSL, câble, satellite ou TNT.

La couverture totale du territoire: un engagement démocratique



L'objectif du Gouvernement est de donner à tous les foyers français les moyens de se convertir à la télévision numérique et d'accéder aux nouveaux réseaux de communication

La réussite de la transition vers la télévision numérique repose sur la bonne information et l'accompagnement des foyers les plus fragiles dans leur migration. A cette fin, le groupement d'intérêt public (GIP) France Télé Numérique va mettre en place plusieurs types d'actions:

**Campagne
d'information**
Action 18

- **En direction du grand public** : une campagne d'information nationale, des actions de communication locales, et un centre d'appel

Aide financière
Action 18

- **En direction des foyers modestes** : une aide financière pour l'achat et l'installation d'équipements de réception pour la télévision numérique terrestre (Fonds de l'article 102 de la loi du 5 mars 2007). Plus de 220 millions d'euros seront ainsi consacrés par l'État pour le passage au tout numérique.
- Les critères d'attribution de l'aide financière (équipement et installation) à destination des foyers défavorisés prévue par la loi seront définis dans le prolongement de l'opération pilote de Coulommiers et sa distribution assurée par le GIP.

**Ambassadeurs
du numérique**
Action 18

- « Plus que d'une aide financière, certains publics sensibles, comme les personnes âgées ou handicapées, peuvent surtout avoir besoin d'un accompagnement renforcé pour passer au mieux au tout numérique audiovisuel ».
- Le GIP France Télé Numérique désignera, parmi les antennistes, installateurs, distributeurs d'électronique grand public, et selon un cahier des charges contraignant, des « ambassadeurs du numérique », sur l'ensemble du territoire.
- Ces ambassadeurs délivreront aux publics sensibles qui le demanderont – personnes âgées, personnes handicapées, personnes à mobilité réduite – un service d'accompagnement vers la télévision numérique terrestre.

La couverture totale du territoire: un engagement démocratique



L'arrivée du très haut débit doit se faire au bénéfice des usagers et des entreprises grâce à un réseau de fibre optique pour le plus grand nombre et ouvert à la concurrence

Les nouveaux usages de l'Internet sont particulièrement consommateurs en débit (télévision à la demande, photos et vidéos en ligne, fichiers haute définition..), nécessitent des débits sans cesse croissants et la mise en œuvre de nouveaux réseaux, le très haut débit.

Évolution vers le très haut débit

	1996	2001	2006	2009
Débit	56kbit/s	512kbit/s	8 Mbit/s	100Mbit/s
Prix	10F / h	200F/mois	30€/mois	30-50 €/mois
Services	Internet bas débit	Internet haut débit	Triple Play	TV Haute définition
Téléchargement d'un DVD	13 jours	32h	2h	10 min

Mise en œuvre du cadre législatif et réglementaire de la fibre optique

Action 12

- Publication d'ici à la fin de l'année des décrets d'application de la LME, relatifs au déploiement de la fibre optique :
 - Droit à la fibre optique, analogue au droit à l'antenne, et qui permet à chaque Français de se faire raccorder à un réseau en fibre optique, s'il dispose d'une offre d'un opérateur
 - Pré-câblage obligatoire à partir de 2010 de tous les immeubles,
 - Obligation de mutualisation des réseaux à très haut débit, en un point de raccordement accessible pour les opérateurs tiers
 - possibilité pour l'Etat et les collectivités locales de disposer d'informations sur les réseaux. Ceci permettra un meilleur aménagement numérique des territoires.

La couverture totale du territoire: un engagement démocratique



La mutualisation des infrastructures entre tous les réseaux permettra en outre un déploiement à moindre coût

Mutualisation des infrastructures entre tous les réseaux

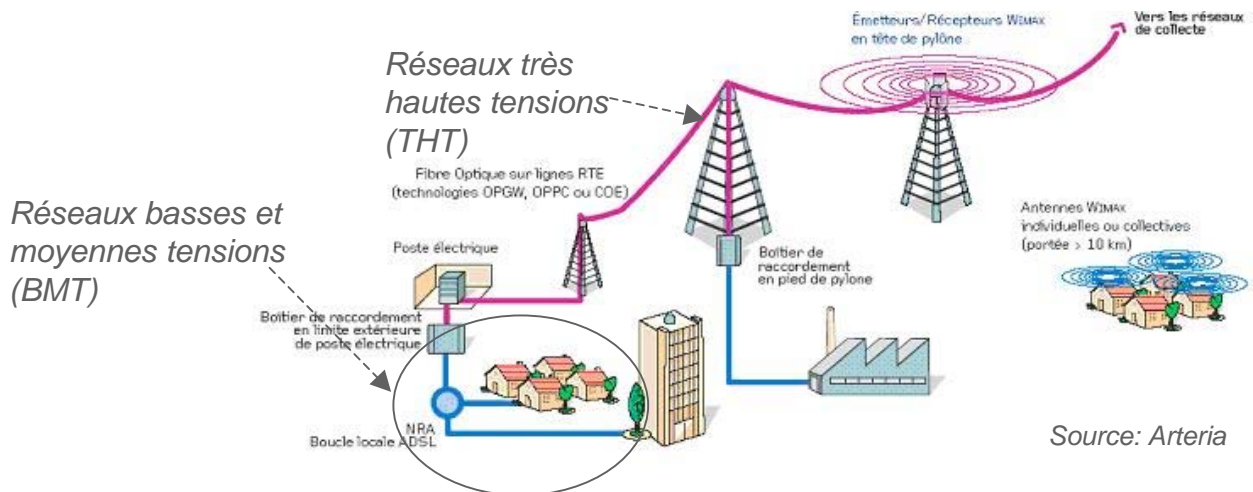
Action 14-16

- Simplification de la réglementation technique d'ici à fin 2008 en matière de fibre optique pour les réseaux aériens et souterrains, afin d'en faciliter le déploiement (action 14)

Réseaux électriques

- Utilisation des réseaux électriques aériens, permettant de diviser par deux le coût de déploiement
- ERDF, filiale d'EDF et gestionnaire d'environ 95% du réseau de distribution d'électricité (1,2 million km), réalise à lui seul environ 12,000km d'enfouissement par an

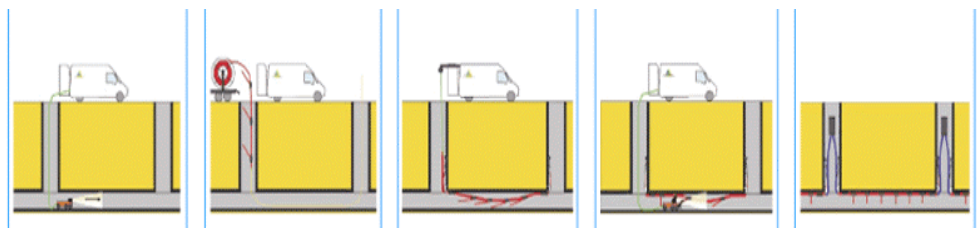
Exemple de déploiement de fibre optique sur les réseaux BMT & THT



Réseaux d'assainissement

- Les réseaux d'assainissement collectifs desservent 23,5 millions de logements, par le biais de 250,000 km de canalisations d'eaux usées et de 79,000km d'évacuation des eaux pluviales
- Ces réseaux permettent également des coûts de déploiements inférieurs (30%)

Procédé de pose de la fibre sur les réseaux d'assainissements collectifs



Source: Secrétariat d'État chargé du développement de l'économie numérique

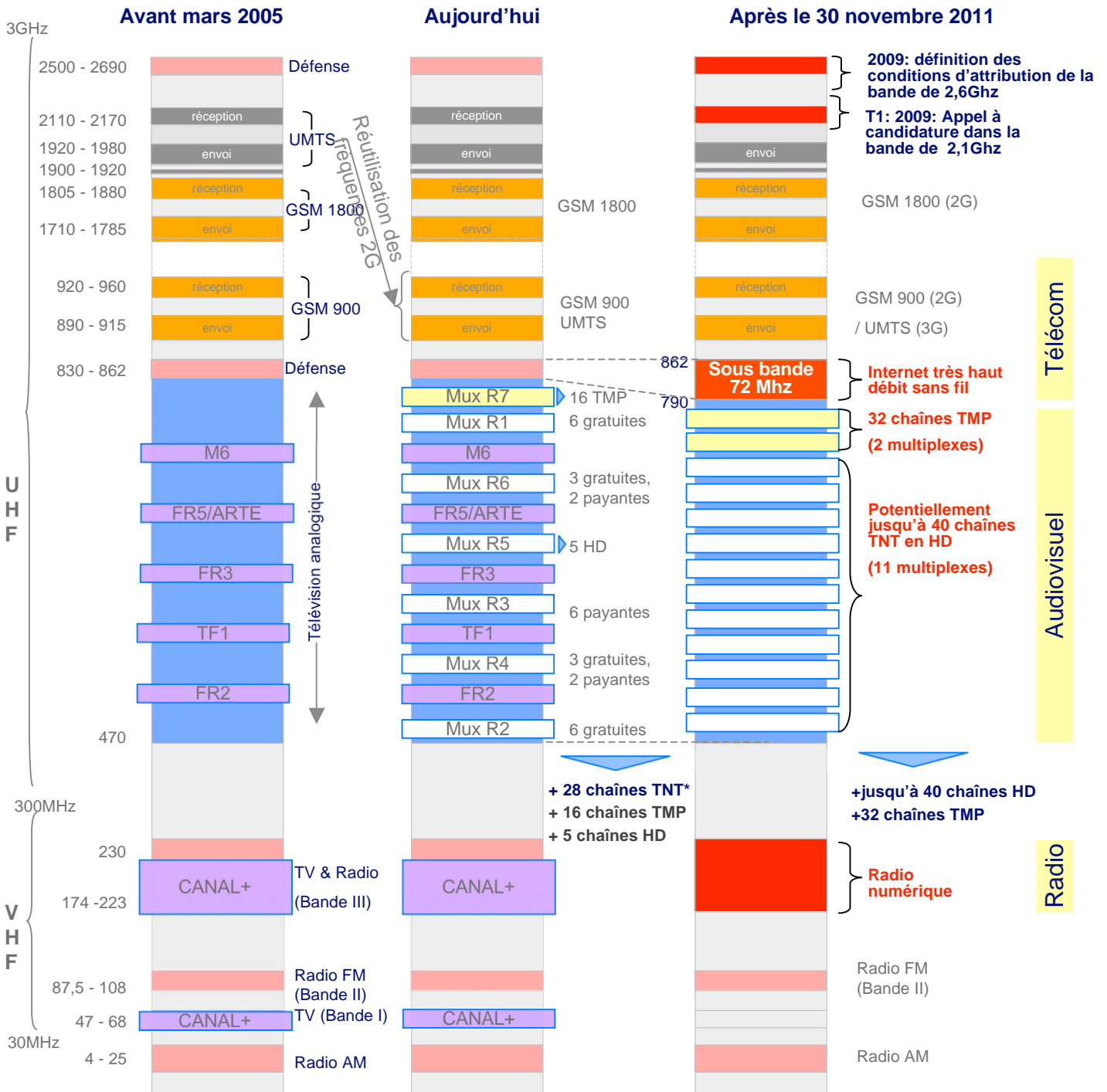
Source: Easyfiber 9

Le dividende numérique: une opportunité historique



Tous les acteurs vont bénéficier des « fréquences en or »

Schéma illustratif



(* AB1 a restitué sa fréquence de TNT payante en octobre 2008

(fréquences Tour Eiffel)

Source: Secrétariat d'État chargé du développement de l'économie numérique

Le dividende numérique: une opportunité historique



En affectant la sous bande 790-862 Mhz aux services de communication électronique, la France veut assurer l'accès à l'Internet haut débit mobile pour tous

Si la couverture 3G en France métropolitaine atteint aujourd'hui 70% de la population, plus de la moitié du territoire reste encore exclu des réseaux du haut débit mobile. Pour y remédier, des fréquences plus basses que celles sur lesquelles s'est développée la 3G sont nécessaires. Plusieurs mesures ont prises dans ce sens, à l'instar de l'autorisation donnée en février 2008 aux trois opérateurs mobiles de réutiliser pour la 3G les fréquences de la bande 900 MHz. Néanmoins, l'utilisation des fréquences 900 MHz sera insuffisante pour assurer une réponse effective à l'augmentation du trafic dans les prochaines années.

Affectation de la sous bande

Action 7



- Affecter la sous bande 790-862 MHz des fréquences libérées par l'extinction de la télévision analogique à la couverture du territoire par les réseaux très haut débit fixe et mobile de nouvelle génération.
 - La procédure d'attribution de ces fréquences sera lancée d'ici à la fin de l'année 2009
 - Un mandat sera confié à l'Agence nationale des fréquences pour concrétiser ce dividende numérique au niveau européen, en négociant la mise en place de cette sous bande de fréquences avec l'ensemble des pays voisins de la France.
 - Une réflexion sera menée sur l'opportunité d'affectée une partie du produit financier de la vente de ces fréquences à ces actions destinées à favoriser le développement de l'économie numérique.

Impacts

- **Aménagement numérique du territoire** : Internet haut débit mobile pour tous
- **Croissance économique** : selon plusieurs études, réalisées pour l'ARCEP et le Gouvernement, l'affectation de la sous bande aux services de télécommunications se traduirait sur la période 2012-2024, par la création de 60.000 emplois supplémentaires et une augmentation différentielle du PIB de 4,8 milliards €.
- **Recettes pour l'État** : évaluation « prudente » à au moins 1,4 milliard d'euros, sur la base d'une valorisation de 20M€/MHz.
- **Développement d'un grand projet européen pour l'industrie des télécommunications**, à l'image de celui mené avec succès pour le GSM il y a 20 ans.

Le dividende numérique: une opportunité historique



La libération des fréquences permettra de développer de nouveaux services audiovisuels: télévision haute définition et télévision mobile personnelle

Il s'agira de doter la France d'un objectif à la fin de l'année 2012 de 13 multiplexes de télévision : 11 pour la télévision numérique terrestre (en simple ou haute définition) avec une couverture de 95% de la population et 2 pour la TMP avec une couverture à 70% de la population

Télévision Haute Définition (TVHD)

Action 20

- Une image en haute définition se caractérise par une **définition augmentée** (d'au minimum un **facteur deux**) par rapport à la référence SD (Standard Definition), soit 720 x 576 pixels. Un film défini en SD a un volume moyen de 7 à 8 Go, alors qu'en HD, son volume peut facilement atteindre les **20 à 30 Go**.
- Trois chaînes TNT (TF1, France 2, M6, Ae et Canal+) seront prochainement diffusées en HD, à l'occasion du **lancement national de la TNT HD, le 30 octobre 2008, par Eric Besson**.
- Avec l'extinction de l'analogique le 30 novembre 2011, c'est jusqu'à **40 chaînes** qui pourront être diffusées en HD, et reçues par des foyers, dont 70-80% seront équipés en téléviseurs HD (source: BS Conseil).

Télévision mobile personnelle (TMP)

Action 20-21

- La TMP présente trois avantages par rapport à l'offre existante de télévision mobile sur 3G
 - Une **image de qualité supérieure**
 - Une **qualité du signal** indépendante de la sollicitation du réseau (c'est le principe du « broadcasting », un même flux pour tous; norme DVB-H)
 - Une **technologie moins gourmande en énergie**
- Le CSA a retenu en mai 2008, **16 chaînes TV** dont trois chaînes publiques (France 2, France 3 et Arte) pour diffuser en télévision mobile personnelle (à partir du 2ème semestre 2009)
- Avec l'extinction de l'analogique le 30 novembre 2011, environ **32 chaînes TMP** pourront être diffusées.
- Afin de compléter la couverture des réseaux terrestres (à terme, 70% de la population), les services de **TMP par satellite** pourront être déployés par exemple dans la bande des 2 GHz.
- Soutenir les initiatives des industriels visant à inclure la norme **DVB-SH** pour le TMP par satellite dans la famille des normes Européennes

Le dividende numérique: une opportunité historique



La réaffectation des fréquences libérées en bande III permettra de développer la radio numérique

Afin d'éviter d'avoir à diffuser sur la bande L qui engendre des coûts de diffusion environ deux fois supérieurs à ceux de la partie III de la bande VHF, l'ensemble de la bande III doit être disponible à l'issue de sa libération, c'est-à-dire fin 2010.

Radio numérique Action 22



- La radio numérique présente quatre avantages pour l'auditeur:
 - Une **couverture étendue** (pour les radios nationales, la couverture passera de 75% à 100% de la population) et **homogène** sur les territoires ouverts (pas de perte de signal)
 - Une **offre élargie** (actuellement, 1/3 de la population a accès à moins de 10 stations)
 - Une **amélioration du son**, avec notamment la possibilité d'offrir du son multi canal (son le plus proche de l'écoute naturelle, permettant l'immersion de l'auditeur)
 - Un **enrichissement des programmes** par des données associées (texte, photos, courtes vidéos)
- Au-delà de la ressource en fréquences, un plan de développement du secteur de la radio numérique doit être mis en place:
 - Définir, au **premier trimestre 2009**, un **calendrier de déploiement des services de radio numérique**, notamment portant sur les ressources disponibles, les appels d'offre organisés et les perspectives en matière d'arrêt de la radio analogique
 - Imposer l'**intégration progressive dans les équipements vendus en France de la réception de la radio numérique**: (aujourd'hui, le parc, composé de plus de 150 millions de récepteurs, soit environ 6 récepteurs par foyer).

Lutter contre la fracture numérique: tous connectés



Par des mesures d'accompagnement, le Gouvernement entend s'assurer que les foyers les plus fragiles seront aidés dans leur transition vers le numérique

Avec 53 % des foyers français disposant d'un ordinateur, la France se positionne seulement au 14^e rang des pays européens. Ainsi, 45% de la population française ne se connectent jamais à Internet et 44% des foyers français n'utilisent pas les services de télévision numérique. Les motifs mis en avant portent d'abord sur la complexité d'utilisation (29%), l'absence d'utilité pour la vie quotidienne (20%), les enjeux de protection des données personnelles (20%) et enfin le prix (12 %).

Ordi 2.0 Action 24-25

- Création d'un portail Internet élaboré sous le mode contributif (web2.0) qui permettra la gestion directe des offres d'ordinateurs et de services d'accompagnement et constituera la structure centrale de l'organisation de la filière « Ordi 2.0 »
- Adapter le Code général de la propriété des personnes publiques (articles L. 3212-2 et L. 3212-3) afin de rendre applicable la disposition sur le don de matériels informatiques aux salariés et personnels introduite dans la loi de finances 2008.

Ord*i*2.0

Seniors Action 27

- Lancer en 2009 une expérimentation, basée sur le mécanisme des services à la personne et coordonnée par l'Agence nationale des services à la personne (ANSP), afin de créer une offre globale « matériel, connexion, formation » à destination des seniors ;
- Lancer une expérimentation en 2009 sur le maintien à domicile. Ce projet serait coordonné par la délégations aux usages de l'Internet (DUI), l'agence nationale des services à la personne (ANSP), la Direction générale de l'action sociale, l'Assemblée des Départements de France, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).
- Lancer une campagne plurimédias pour favoriser la confiance et les usages des TIC auprès des seniors.

Handicapés Action 28

- Créer un portail dédié aux acteurs du monde du Handicap afin de mutualiser les bonnes pratiques en matière d'usage des nouvelles technologies par les personnes handicapées, communiquer auprès des institutions, des associations et des populations isolées et favoriser la formation ;
- Généraliser l'accessibilité des sites web publics, développer les formations à l'accessibilité pour les professionnels ;

Un environnement favorable pour les PME du numérique



Accompagner les PME numériques dans leur internationalisation

L'accès au capital est déterminant, et doit être sécurisé malgré un environnement financier tendu. L'accès aux commandes publiques représente par ailleurs un facteur clé de croissance des jeunes entreprises, dans tous les États qui ont développé des mesures de « Small Business Act ». Les entreprises de l'économie numérique développent le plus souvent des prestations et produits immatériels, destinés à un marché mondial ; elles pourront être accompagnées de façon plus spécifiques dans leur recherche de clients internationaux.

Accompagner les jeunes entreprises

Action 137

- Favoriser l'acquisition de compétences liées au marketing et à la vente de technologie dès les premières années d'exercice des jeunes pousses.

Accès aux marchés publics

Action 139

- Faciliter l'accès des PME innovantes du secteur du numérique aux marchés publics

Ambassadeur de l'économie numérique

Action 140

- Nommer un ambassadeur de l'économie numérique en s'appuyant sur le réseau TIC d'Ubifrance. Cet ambassadeur aura pour mission de coordonner l'action de veille et de prospection dans le secteur des TIC, au profit des PME innovantes.

France investissement

Action 141

- Tirer un bilan de l'action de France Investissement en faveur des entreprises du secteur numérique, et notamment du secteur du logiciel, afin d'améliorer l'accès de ces entreprises au financement du risque.

Contexte

Mesures du gouvernement en faveur du développement des entreprises innovantes

- Triplement du crédit impôt recherche
- Orientation d'un milliard d'euros d'ISF vers les fonds propres des entreprises en croissance
- Plus de 820 millions d'euros levés par France Investissement – dont les deux tiers viennent de la Caisse des Dépôts – à fin 2007.
- Développement des pôles de compétitivité
- Réforme des universités

Un environnement favorable pour les PME du numérique



Une politique en faveur de tout l'écosystème du logiciel (1/2)

Les innovations logicielles sont au cœur de la révolution numérique. Les logiciels fournissent les composantes essentielles des évolutions connues par de nombreux secteurs d'activité : défense, télécommunication, Internet, transports, ainsi que tous les autres pans de l'économie qui bénéficient d'un incrément majeur de productivité grâce au remplacement d'actions à faible valeur ajoutée par des routines logicielles. Dès lors, la vitalité du secteur du logiciel peut faire levier sur tous les pans de l'économie numérique, et par contrecoup sur l'économie tout entière.

Tout l'écosystème du logiciel doit bénéficier des grandes mesures du plan:

Cursus orienté sur les métiers du logiciel et de l'Internet

Action 101

- Mettre en place, dans les universités, des cursus pour les jeunes diplômés et pour les professionnels, offrant un complément de formation pluridisciplinaire et professionnalisant orienté sur les métiers du logiciel et de l'Internet

Filières de formation tout au long de la vie

Action 102

- Mettre en place, dans les universités, des filières de formation tout au long de la vie dans le domaine des technologies numériques à des fins d'actualisation des connaissances pour les professionnels des métiers du numérique.

Réseau de correspondants

Action 63

- Créer un réseau « Logiciel » de correspondants dans au moins dix villes clés de l'industrie du logiciel, en parallèle du réseau « TIC » d'Ubifrance.
- Les correspondants auront pour mission de concentrer leur action de veille et de prospection dans le secteur du logiciel, et d'assurer la bonne circulation de l'information au sein du réseau, pour le plus grand profit des SEL (Société Éditrice de Logiciel)

Référentiel Général d'Interopérabilité de l'administration

Action 126

- L'accélération des travaux sur le Référentiel Général d'Interopérabilité de l'administration qui donne un cadre de référence aux développements de toute la communauté du logiciel.

Un environnement favorable pour les PME du numérique



Une politique en faveur de tout l'écosystème du logiciel (2/2)

Le logiciel porte une part conséquente de la croissance numérique. L'écosystème du logiciel n'est plus constitué de blocs antagonistes: approches propriétaires et logiciel libre composent aujourd'hui un ensemble complémentaire, propice à des hybridations originales.

Le logiciel libre représente un potentiel économique et industriel considérable. La France dispose dans ce domaine d'atouts reconnus aux niveaux européen et international. Une étude publiée par la Commission européenne en 2007 montre que les services liés à l'open source devraient représenter 32% de l'ensemble des services liés à l'informatique en Europe. Dans le secteur privé, plus de 40% des entreprises européennes ont adopté des logiciels libres. La France et l'Europe occupent des positions de leaders en matière de collaboration globale entre développeurs, notamment via des réseaux de PME. Plus de 50% des développeurs de logiciel libre actifs dans le monde se situent en Europe.

Affichage séparé des prix des logiciels et des systèmes d'exploitation

Action 64

- Poursuivant le même souci de transparence vis-à-vis du consommateur que celui exprimé au sujet de la rémunération pour copie privée, lors de l'achat d'un ordinateur, les parts relatives du matériel et du logiciel devraient pouvoir être affichées dans le prix d'achat.

Suite à la demande du secrétaire d'État chargé de l'Industrie et de la Consommation en juillet 2008, les distributeurs mettent en place de façon volontaire un affichage du montant remboursé en cas de renonciation du consommateur à l'utilisation du système d'exploitation préinstallé. Cette démarche pourrait être généralisée en 2009.

Vente découplée de l'ordinateur et de son logiciel d'exploitation

Action 65

- Permettre la vente découplée de l'ordinateur et de son logiciel d'exploitation.
- Réunir un groupe de travail rassemblant les acteurs de la distribution, les associations de consommateurs, les fabricants et fournisseurs de logiciels pour mettre en place un test dès le premier trimestre 2009.

Les professionnels doivent créer de nouvelles règles de protection et de partage, pour créer plus de valeur autour de la diffusion de contenus

Nouvelles règles de protection

Charte mutuelle d'engagement des acteurs du web 2.0 et des titulaires de droits

Action 36

- « Des acteurs de l'Internet de plus en plus responsables »
- Cette charte pourra promouvoir l'engagement de protection des contenus, et proposer des règles de bon sens en vue d'une exploitation future et commune des contenus, dans le prolongement des accords de l'Élysée et en lien avec les travaux du Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique (CSPLA).
 - Elle sera conjointement examinée par le Ministère de l'économie de l'industrie et de l'emploi, par le Ministère de la culture et de la communication et par le Secrétariat d'État chargé du développement de l'économie numérique.

Observatoire des technologies de protection

Action 32

- « Faire connaître et promouvoir l'usage des technologies de marquage de contenus »
- Un banc d'essai des technologies, sur une base limitée de contenus sous droits, sera organisé pour comparer leurs mérites respectifs (action 31), et permettra de constituer une première base d'empreintes partagées
 - Cet observatoire pourra être installé au sein de l'ARMT
 - Un groupe de travail, sous l'égide de l'ARMT, sera enfin chargé de réfléchir à un mode opératoire permettant la détection de contenus sous droit sur les sites d'hébergement (action 33)

« Aujourd'hui les dispositifs de protection permettent aux fournisseurs d'accès de proposer une offre riche de contenus. L'argument qui veut que ce soit la pauvreté des catalogues de contenus licites qui pousse au piratage n'a plus lieu d'être. »

Les professionnels doivent créer de nouvelles règles de protection et de partage, pour créer plus de valeur autour de la diffusion de contenus

Nouvelles règles de partage

Répertoire national des œuvres protégées Action 34

- « Aider la longue traîne des titulaires de droit à protéger leurs catalogues et à mieux les exploiter »
- « Créer de nouveaux modes de distribution, favorables aux nouveaux acteurs comme aux créateurs »
- Ce répertoire visera la protection des contenus partagés et proposés en visionnage (*streaming*), par les plateformes telles que Youtube et Dailymotion.
- Il pourra servir de dépôt à toutes les méta données de protection. Agnostique en terme de technologie, il sera ouvert à tous les titulaires de droit désireux de déclarer leurs contenus protégés.

Mise à disposition accélérée des catalogues numériques Action 35

- « Les Français doivent pouvoir accéder à l'intégralité des films disponibles en DVD »
- « La richesse des offres légales est un des meilleurs remparts contre le développement du piratage »
- Mandater le CNC pour ouvrir dans les meilleurs délais et en tout état de cause avant la fin 2008, les négociations interprofessionnelles devant conduire à la réduction des délais de mise à disposition des contenus sur les nouveaux médias.

Réforme de la commission pour copie privée Action 46 à 52

- « Améliorer la gouvernance de la commission pour copie privée (exception au droit d'auteur) »
- Cinq propositions sont avancées:
 - affichage séparé du montant de la rémunération, meilleure pédagogie du client via les notices d'utilisation
 - moyens propres accordés à la commission pour mener des études indépendantes
 - changement du quorum lors des secondes lectures (passage de 50% aux 2/3)
 - désignation de tous les membres par arrêté conjoint des trois ministres : Culture, Industrie, Consommation
 - clause d'assiduité : la politique de la chaise vide tient lieu de démission

Un Internet français respectueux du droit d'auteur



La protection des contenus sous droit ne doit pas s'opposer à la libre circulation des contenus libres de droit

Protection des contenus sous droit

+

Libre circulation des contenus libres de droit

Garantir le statut de l'hébergeur, conformément aux acquis de la LCEN Action 43

- L'absence d'obligation de surveillance a priori protège les services d'hébergement. Ces derniers doivent néanmoins mettre en œuvre les moyens raisonnables pour supprimer les vidéos contrevenantes, offensantes ou enfreignant le droit d'auteur et la propriété intellectuelle.
- La concertation a été efficace entre services hébergeurs et éditeurs pour construire, en moins de quatre ans, un écosystème encore imparfait mais d'une sophistication croissante (cf. rapport du CSPLA du 4 juillet 2008 relatif aux prestataires techniques de l'Internet.)



La LCEN forme aujourd'hui un socle qu'il convient d'entretenir pour donner à l'écosystème des services de l'Internet français les gages de sécurité favorables à l'investissement.

Favoriser la réutilisation des données publiques grâce à des licences type élaborée par l'APIE. Action 41

- L'État français, conscient de la nécessité de numériser son patrimoine culturel à des fins de conservation autant que de diffusion, a entrepris un vaste chantier de constitution d'un patrimoine culturel numérique.
- Au-delà de la gratuité de la consultation, qui assure le succès de ces sites, l'objectif est de développer des contenus publics, en partie exportables et réutilisables.

Favoriser la reproduction des données culturelles du domaine public (action 42)

- La France et le gouvernement français ont un rôle essentiel à jouer sur le terrain culturel, pour promouvoir le patrimoine culturel français et la francophonie, vis-à-vis du public français autant que des publics étrangers.
- L'utilisation de reproductions d'œuvres du domaine public, sur des sites bien référencés dans les grands moteurs de recherche, constitue une forme efficace et peu coûteuse de promotion à l'échelle internationale.

L'État doit demeurer le garant de la sécurité des réseaux

Le gouvernement accroît les moyens dédiés à la lutte contre la cybercriminalité, et s'assure de la bonne information des utilisateurs, notamment les plus jeunes, des dangers relatifs à certains usages de l'Internet

Signature électronique Action 76

- Déployer à partir de 2009, la **carte nationale d'identité électronique** (CNIe), sur la base d'un standard de signature électronique fortement sécurisé, pour atteindre, à terme, un objectif de 100 % de citoyens titulaires d'une carte nationale d'identité électronique.

Lutte contre la cybercriminalité Action 83 à 91

- Créer un **groupe spécialisé sur les escroqueries sur Internet**, assurant la centralisation opérationnelle des enquêtes et moyens, au sein de l'Office Central de Lutte contre la Criminalité liée aux Technologies de l'Information (OCLCTIC).
- **Doubler d'ici à 2012 le nombre d'enquêteurs spécialisés en criminalité informatique** dans la Police Nationale, la Gendarmerie Nationale et les services des douanes.
- Introduire à l'occasion de la loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (LOPPSI):
 - Un **délit d'usurpation d'identité** sur les réseaux de communications électroniques ;
 - Une disposition permettant, en accord avec les fournisseurs d'accès Internet, de **bloquer sur signalement des sites pédopornographiques** ;
 - Des **peines alternatives d'intérêt général** pour les hackers condamnés sans intention de malveillance.
- Créer d'ici la fin de l'année, un site Internet de conseils pédagogiques dédié aux utilisateurs pour prévenir les infractions commises sur Internet.
- Améliorer la **lutte contre les spams** et les pratiques de phishing, mais aussi contre les **SMS indésirables**

signal spam



L'État est aussi le garant des libertés individuelles

Internet doit rester un outil qui ne se retourne jamais contre ses utilisateurs. Pour continuer de circuler librement sur la toile, l'internaute doit pouvoir être au courant des informations qui sont conservées à son sujet (type d'informations, durée).

Protection des données personnelles

Action 79

- Inviter le groupe de travail mis en place dans le cadre du Conseil National de la Consommation en coordination avec la CNIL sur la protection des données personnelles à rendre ses propositions au 1^{er} semestre 2009

Durée de conservation des données détenues par les moteurs de recherche

Action 81

- Inciter à l'élaboration, sur les plans européen et international, de recommandations, voire de standards définissant une durée de conservation maximale des données personnelles détenues par les moteurs de recherche.

Tous les citoyens doivent être formés au numérique

Citoyens, enfants et seniors, entreprises, salariés et entrepreneurs, chacun est amené à évoluer sur les réseaux numériques. Les lieux d'apprentissage (écoles, universités, bibliothèques, entreprises) doivent tous être connectés et veiller à ce que chacun puisse être formé.

Tous publics Action 23

- Diffuser une série de **formats courts dédiés à Internet**, diffusés en "prime time" sur les chaînes TV du service public (pilotee par le SIG et en partenariat plurimédias avec notamment le portail des métiers et le 50 films publicitaires du Passeport pour l'économie numérique).

Enseignement scolaire Actions 92-93

- Prolonger l'effort d'équipement des établissements pour développer les usages numériques en suivant plusieurs pistes :
 - Développer l'usage des **classes numériques** dans le primaire, équipées en ordinateurs, en accès Internet et tableaux numériques interactifs
 - Créer et installer **400 cyberbases** dans les écoles primaires sur cinq ans.
 - Faire bénéficier aux écoles primaires et collèges de la filière pour le reconditionnement des ordinateurs (« **Ordi 2.0** »).

Université numérique Actions 94-99

- Développer les services numériques pour tous les étudiants, enseignants-chercheurs et personnels des universités
- **100% des documents pédagogiques numérisés** pour 100% des étudiants
- Accompagner les enseignants-chercheurs pour **l'intégration des TIC dans leurs pratiques pédagogiques**
- Construire une **bibliothèque scientifique numérique** accessible à tous les usagers de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Inciter au développement des formations à distance, qui seront, à l'horizon 2012, accessibles sur Internet

Formations initiales adaptées aux besoins des entreprises Action 100

- Intégrer plus systématiquement **des modules de professionnalisation** à la dernière année des formations initiales en sciences et technologies de l'information;
- Favoriser la création de **nouveaux cursus de formation** liés aux métiers du numérique : chef de projet logiciel, marketing sur Internet et gestion de contenus en droit et Internet, etc...
- Intégrer dans les filières scientifiques de formation en début de parcours universitaire une **formation aux concepts et aux usages professionnels du numérique**.

Le numérique: catalyseur de l'économie



Investir dans le numérique, c'est augmenter l'efficacité de l'économie

Internet révolutionne notre façon de communiquer et de partager le savoir. Les entreprises et les consommateurs en seront les principaux bénéficiaires. Les entreprises, en particulier les plus petites, doivent apprivoiser ces nouveaux outils qui recèlent d'immenses gisements de productivité.

Ambassadeurs du numérique pour les PME

Action 104

- Mettre en place des « ambassadeurs du numérique pour les PME », pour fournir aux entreprises **diagnostics et bilans** sur leur **utilisation des TIC**, afin de les inciter à améliorer leur productivité

Initiation aux bonnes pratiques et usages

Action 105

- « les wikis et le partage de vidéos vont révolutionner le travail en entreprise »
- Mobiliser les réseaux d'appui aux entreprises pour indiquer aux TPE/PME les bonnes pratiques et les initier aux nouveaux usages
 - 1000 conseillers au numérique seront déployés à partir des réseaux d'appuis (CCI, CMA, EPN, CGA, AGA, Experts-comptables)

Équipement informatique jeunes TPE

Action 106

- Mettre en place une **offre de financement privilégiée**, destinée aux entreprises de moins de deux ans et de moins de 20 salariés, pour l'acquisition de leurs équipements informatiques, de télécommunications et Internet

Baromètre annuel des TIC

Action 111

- Créer un **baromètre annuel de l'équipement et de l'usage de l'Internet et des TIC dans les TPE et PME** en France. Ce baromètre pourra être réalisé en collaboration à l'international avec Eurostat et l'OCDE, et en coordination avec les observatoires existants: ARCEP, INSEE, SESSI

« Serious gaming »

Actions 61 & 62

- « Demain, on apprendra les gestes et les méthodes les plus complexes grâce à des jeux vidéos »
- Sensibiliser le secteur privé à l'utilisation des techniques du jeu vidéo
- **Promouvoir au sein de la commande publique les outils innovants d'apprentissage reposant sur le « serious gaming »** et les technologies issues du web 2.0

Investir dans le numérique, c'est aussi augmenter l'efficacité des services publics au service du citoyen et de son environnement

L'administration française continue de se réformer, grâce à la dématérialisation des procédures administratives, à une plus grande accessibilité en ligne et à l'unification de ses plateformes

Administration électronique

Actions 120-137

- Lancer un **plan stratégique de l'administration électronique** avant la fin de l'année 2008 (action 120)
 - La DGME animera les travaux interministériels de conception de ce plan qui devra veiller à favoriser les actions suivantes : dématérialisation des échanges (de bout en bout, entre les échanges entre l'administration et les entreprises, entre l'administration et les usagers), archivage électronique des données et documents numériques ; accès aux services de l'utilisateur ; interopérabilité entre administrations ; accessibilité des sites de l'administration.

Justice

Actions 128-131

- Mettre en place la **pré-plainte en ligne** (action 128)
 - Il s'agit d'étendre au territoire national en 2009 le dispositif de pré-plainte en ligne que va expérimenter dans deux départements le Ministère de l'Intérieur. Ce dispositif permettra de déclarer, lorsqu'il y a atteinte aux biens, sur Internet les principaux éléments de la future plainte et d'obtenir un rendez-vous en commissariat ou brigade de gendarmerie afin de développer la plainte.

Santé

Actions 132-133

- Mettre en place à l'horizon 2012 un service de **dossier médical personnel** (action 132)
- Développer les **services de télésanté et de bien être** (action 133).
 - Expérimentation en 2009 sur le **maintien à domicile des personnes âgées** (action 27)

Environnement

Actions 134-135

- « les TIC constituent un gisement considérable de réduction de nos émissions de CO2 »
- Utiliser les TIC pour améliorer les matériels et les processus de production (action 124), afin de contribuer aux objectifs du Grenelle de l'Environnement
- Créer deux prix: le **prix « Green IT »** et le **prix « TIC au service des Cleantech »**, dans le cadre du comité d'orientation stratégique des éco-industries (COSEI)

L'Internet devient ubiquitaire: les objets disposeront bientôt d'une existence sur le réseau et le pouvoir de communiquer

L'Internet devient ubiquitaire : bientôt les objets disposeront d'une existence sur le réseau et du pouvoir de communiquer. De nombreux services s'étendront à des domaines aussi divers que la logistique des entreprises, le suivi des patients dans le domaine médical ou la maîtrise énergétique. A mesure que l'Internet « ubiquitaire » se développera, il faudra néanmoins veiller à ce qu'il reste sous le contrôle des citoyens.

Services sans contact

Action 66

« Inventer la vie connecter de demain, fabriquer des laboratoires du futur, en collaboration avec les entreprises »

- Accompagner le lancement en 2009 de bouquets de services sans contact mobiles commerciaux dans plusieurs villes de France. Le bouquet de services intégré aux téléphones mobiles comprendre les titres de transport, un moyen de paiement, des cartes de fidélité ou des tickets de cinéma.

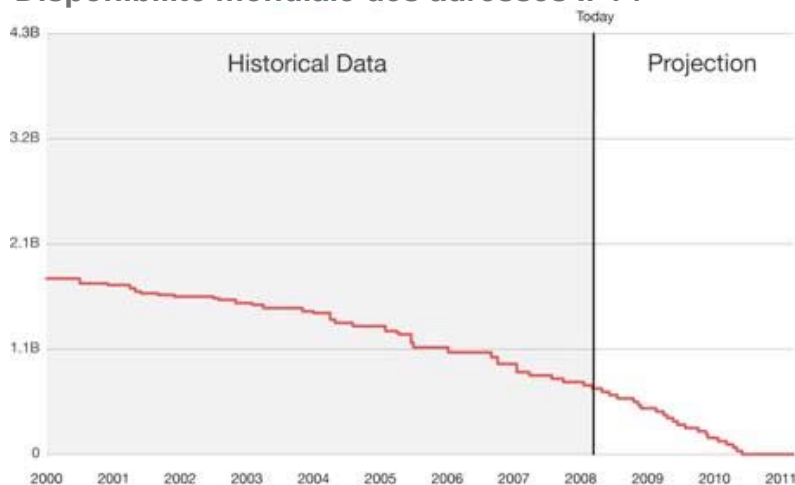
IPv6

Action 149

« D'ici à 2010, les adresses Internet IPv4 seront épuisées ».

- Introduire progressivement, à partir de 2009, la compatibilité avec IPv6 dans les marchés publics de l'État

Disponibilité mondiale des adresses IPv4



Source: Commission Européenne

La France organise son administration de façon à répondre de façon unifiée et efficace aux enjeux du numérique

Alors que la convergence entre téléphonie, télévision et internet est devenue une réalité, l'organisation administrative dans le domaine du numérique est caractérisée par une grande dispersion des structures et des tâches entre différents Ministères. L'efficacité de la politique publique passe par la création d'un service administratif capable de définir et mettre en œuvre la politique du Gouvernement de l'ensemble des acteurs du « numérique », à la fois dans les réseaux, les contenus, les services et les usages.

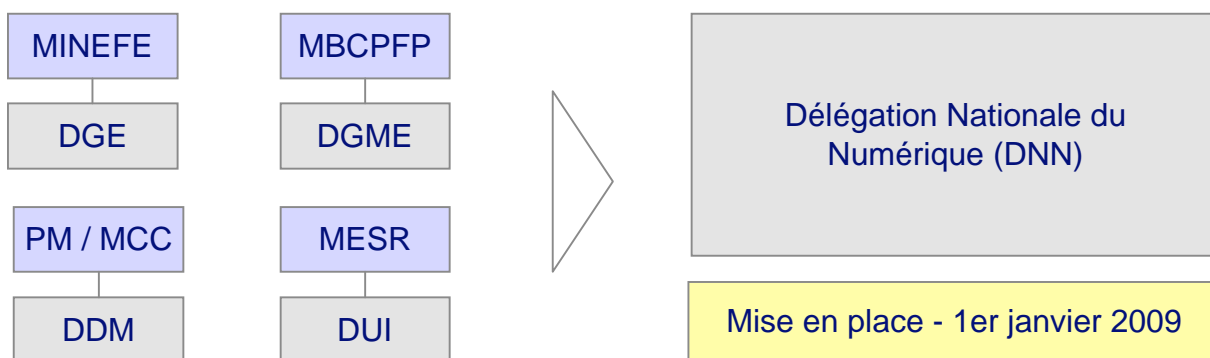
Délégation Nationale au Numérique

Action 144

« Cette délégation est la traduction administrative de la nomination d'un membre du gouvernement en charge du pilotage et de la coordination des politiques publiques en matière d'économie numérique »

- Regrouper au sein d'une Délégation Nationale au Numérique les moyens humains et financiers consacrés au numérique

Moyens humains et financiers consacrés au numérique, aujourd'hui dispersés entre différents ministères ()*



(*) Direction générale des entreprises (DEG-MINEFE), Direction du développement des médias (DDM-PM), Délégation aux usages de l'Internet (DUI-MESR), Direction générale de la modernisation de l'État (DFME-MBCPFP)

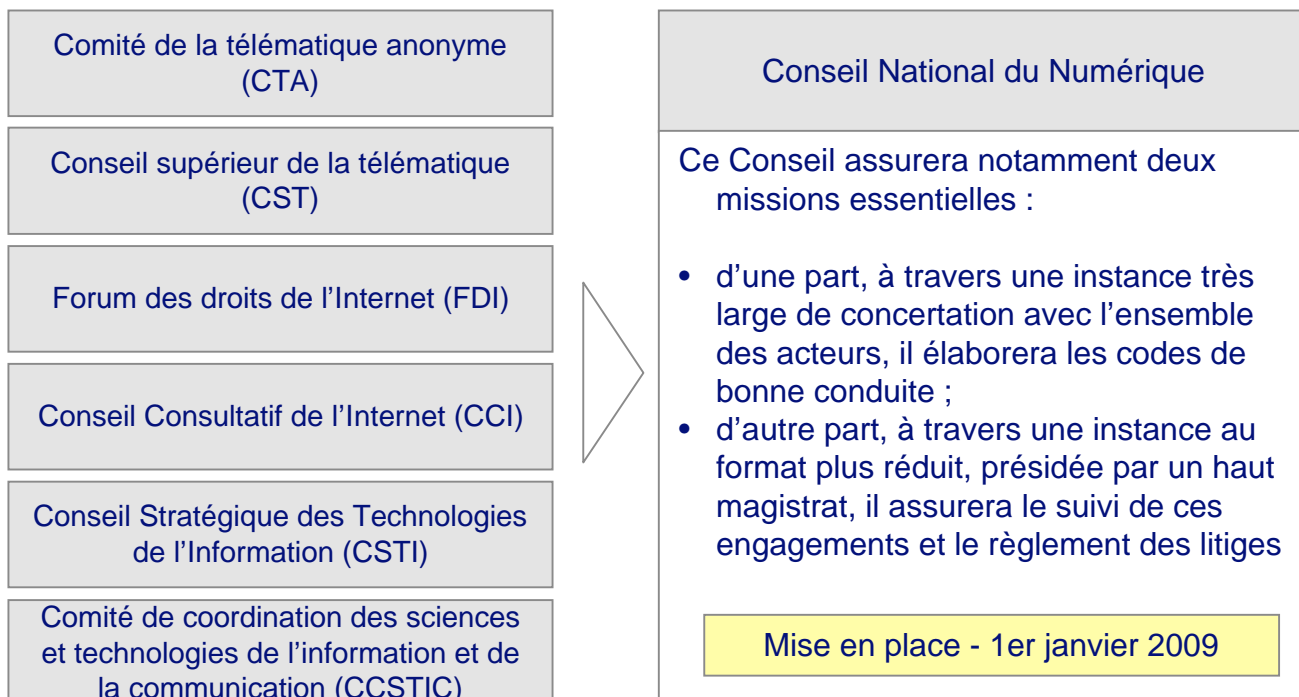
L'État a besoin d'une enceinte globale de concertation associant l'ensemble des acteurs de l'internet

On dénombre aujourd'hui plus d'une dizaine de structures de concertation ou de nature consultative dont beaucoup sont désormais inactives. L'efficacité de l'orientation stratégique et de la concertation passe ainsi par une rationalisation de la gouvernance, et par conséquent par une fusion des différentes structures.

Conseil National du Numérique (action 145)

- « L'État doit avoir pour objectif d'entretenir un dialogue constructif avec l'ensemble des acteurs de l'Internet. »
- « Les nombreuses instances de concertation et d'autorégulation seront regroupées au sein d'un Conseil National du Numérique. »

Structures de concertation ou de nature consultative fusionnées



La France doit promouvoir une approche fédérée des questions de gouvernance des nouveaux réseaux

La gouvernance des ressources critiques de l'Internet (en particulier les adresses Internet et les noms de domaine) revêt une importance cruciale car elle oriente l'avenir de l'Internet et influe sur ses usages. Internet ne connaissant pas de frontières, la coopération internationale, notamment avec les partenaires européens de la France, doit être un pilier majeur de la gouvernance internationale de l'Internet. La France et l'Union européenne doivent réaffirmer leur présence et leur rôle sur ces problématiques majeures.

Coordination et gestion des ressources critiques de l'Internet

Action 150

- « L'Internet est désormais une infrastructure vitale, mondiale, d'intérêt général et doit être régulé comme tel. »
- Agir pour une véritable transition de l'ICANN, en septembre 2009, vers une organisation pleinement multi acteurs, internationalisée dans sa structure et ses implantations, et donnant leur juste place aux gouvernements pour les politiques publiques d'intérêt général.

Émergence d'une structure de gestion européenne de l'internet du futur

Action 154

- « Les enjeux de la gouvernance évoluent: l'ensemble des objets quotidiens sera bientôt en mesure d'échanger des informations sur internet. Face aux interrogations relatives à la protection des données des entreprises et des citoyens et aux risques d'intelligence économique associée, la mise en place d'une gouvernance distribuée est stratégique »
- Fédérer nos partenaires européens autour d'une structure de gestion européenne de l'internet des objets (ou racine ONS) et mettre en commun les programmes de R&D nécessaires à la création d'une architecture distribuée pour l'internet des objets en Europe.



3. Annexes

Le Premier Ministre

Paris, le - 2 AVR. 2008

No ■ 24 6 5

Monsieur le Ministre,

Le Président de la République a pris l'engagement de faire de la France une grande Nation numérique et d'attribuer à cette fin à un membre du gouvernement la mission de prospective, de pilotage et de coordination de la politique de l'Internet et du numérique. Nous avons décidé de vous confier cette responsabilité.

Une révolution numérique se déroule en effet sous nos yeux. Partout dans le monde, elle bouleverse la manière dont les hommes travaillent, vivent, se divertissent. Ses enjeux sont multiples : compétitivité et croissance, développement du commerce électronique, modernisation du service public, généralisation de l'accès à l'information, création et diffusion de nouveaux services dans les domaines de la culture, de l'éducation, de la santé et du débat démocratique.

Un quart de la croissance mondiale s'effectue déjà dans le numérique. L'Europe, qui y investit, en proportion du produit intérieur brut, deux fois moins que les Etats-Unis, et la France, qui se situe au-dessous de la moyenne européenne, doivent rattraper leur retard.

Loin de limiter le numérique à sa composante économique, votre action devra prendre en compte l'ensemble des problématiques soulevées par le développement du numérique. Il s'agit de construire les conditions d'un développement conjuguant les objectifs économiques, sociaux et culturels.

Vous présenterez avant le 31 juillet 2008, après une large concertation, un plan de développement de l'économie numérique, qui aura pour objectif de relever ces défis à l'horizon 2012.

Vous proposerez des actions structurantes permettant d'accélérer le développement des différents secteurs de l'économie numérique, en s'attachant particulièrement au développement des petites et moyennes entreprises innovantes, notamment de l'industrie du logiciel.

Ce plan comportera les mesures permettant d'accélérer la croissance des réseaux, des contenus et des usages des nouvelles technologies.

*Monsieur Eric BESSON
Secrétaire d'Etat chargé de la prospective,
de l'évaluation des politiques publiques et
du développement de l'économie numérique
35 rue Saint Dominique
75700 PARIS*

En ce qui concerne les réseaux, l'objectif de 100% de la population française couverts par les technologies d'accès à Internet haut débit fixe et mobile sera votre priorité. Vous coordonnerez l'élaboration et la mise en œuvre des mesures permettant d'accélérer le déploiement de la troisième génération de téléphonie mobile, de promouvoir les investissements des opérateurs pour le développement du très haut-débit, d'accroître le taux d'équipement des entreprises et des ménages en ordinateurs, et de mieux sensibiliser l'ensemble des Français aux apports des nouvelles technologies. Vous veillerez également à la réduction de la fracture numérique et à l'utilisation d'internet comme outil d'insertion, particulièrement auprès des publics les plus fragiles.

L'extension de la Télévision Numérique Terrestre sera également une priorité. Vous engagerez une mobilisation de l'ensemble des acteurs du secteur, afin de l'accélérer, tant pour la couverture du territoire que pour l'équipement des ménages. Vous vous attacherez également au développement de la télévision mobile personnelle. En vous appuyant sur le Comité Stratégique du Numérique, et en prenant en compte l'avis de la commission parlementaire du dividende numérique, vous coordonnerez l'élaboration du schéma d'arrêt de la télévision analogique et du schéma de réutilisation des fréquences libérées, que je souhaite arrêter d'ici l'été. Ces schémas s'appuieront sur un plan cible d'affectation des fréquences, donnant une visibilité à moyen terme aux industries de l'audiovisuel et des télécommunications.

La mise en œuvre de l'accord du 23 novembre 2007 pour le développement et la protection des œuvres et programmes culturels sur les nouveaux réseaux conduira à un projet de loi présenté par la Ministre de la Culture et de la Communication. En ce qui concerne les contenus, vous préparerez des mesures permettant de promouvoir la transition vers les nouveaux modèles de diffusion numérique, mais aussi de mieux lutter contre les contenus illicites, la cybercriminalité, les atteintes à la protection de l'enfance ou aux droits d'auteur. Par ailleurs, les modalités de décision en matière de rémunération pour copie privée méritent d'être examinées afin de disposer d'une procédure objective et transparente. Je souhaite que vous fassiez des propositions en ce domaine d'ici l'automne.

En ce qui concerne les usages, vous coordonnerez les actions du Gouvernement pour promouvoir les nouvelles applications des technologies de l'information et de la communication dans les domaines du télétravail, de l'éducation, de la santé, et de l'e-administration.

Afin d'accélérer la diversification des usages de l'Internet, vous proposerez des mesures susceptibles d'accroître la confiance des utilisateurs, notamment en développant la signature électronique sécurisée et en renforçant la protection des données personnelles.

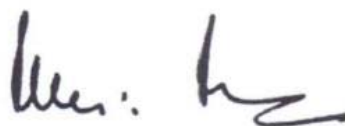
Vous ferez des nouvelles technologies de l'information un levier essentiel de la modernisation des services publics. Vous veillerez à ce que l'ensemble des formalités administratives nationales soient progressivement disponibles sur Internet. Vous coordonnerez la mise en place d'un site offrant à chacun un espace virtuel sécurisé pour l'ensemble de ses relations avec l'administration.

Afin de pouvoir jouer pleinement son rôle, l'Etat doit être organisé de façon appropriée pour définir et mettre en œuvre une stratégie à la hauteur des enjeux. Or, de nombreux comités ou entités ont vu le jour au cours de ces dernières années, dans le domaine de la société de l'information et de l'internet. La coexistence de ces multiples entités invite à poser la question de la cohérence de leur positionnement et de leur action. Aussi, je vous charge de proposer un nouveau cadre simplifié et d'examiner l'adaptation que cela suppose, le cas échéant, quant à l'organisation plus globale de l'Etat en matière de numérique.

Vous contribuerez à la représentation de la France dans les instances européennes dédiées aux questions relatives à l'économie numérique. Vous accorderez une attention particulière à la révision du cadre européen de régulation des communications électroniques, aux discussions relatives à la directive commerce électronique, ainsi qu'aux questions de normalisation, d'interopérabilité, et de standards nationaux et européens. Vous veillerez aussi à ce que la France réaffirme sa présence et son rôle dans les instances européennes et mondiales chargées de la gouvernance d'Internet.

Je veillerai à ce que chaque Ministère apporte un concours exemplaire afin que vous puissiez disposer de tous les éléments nécessaires à la réussite de votre action.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



François FILLON

La mise en place d'une large concertation par Éric Besson, secrétaire d'État chargé de la prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique s'est organisée autour de trois axes principaux : le site Internet (<http://www.assisesdunumerique.fr>), les ateliers et les contributions extérieures.

Les ateliers des Assises

133 Ateliers se sont tenus dans toute la France, y compris en Outre-mer. La répartition entre la province et Paris est presque paritaire : 69 Ateliers se sont tenus dans la capitale, contre 65 en province.

Organisés par des associations, des Chambres de commerce (qui se sont particulièrement mobilisées), des fédérations, des entreprises, des universitaires, des administrations, les Ateliers ont permis de réunir plus de 2500 personnes sur des thématiques très variées.

La très grande majorité des ateliers s'est penchée sur des questions relatives aux usages des nouvelles technologies. Les questions de contenu ou de réseaux constituent les autres domaines de prédilection des pilotes d'ateliers. Si le très haut débit a constitué l'essentiel des thèmes abordés dans les ateliers portant sur les réseaux, les ateliers centrés sur les problématiques d'usage et de contenu ont permis de s'interroger sur la place du numérique dans des domaines allant de la diffusion des contenus au commerce électronique en passant, entre autres, par la lutte contre la cybercriminalité, le jeu vidéo, l'utilisation par les femmes, le télétravail, la santé, la formation, la dématérialisation, la culture...

Liste des ateliers (pages suivantes)

Les assises du numérique (liste des ateliers)



Ateliers	Ville
Web 2.0 et entreprises : Gérer et contrôler la réputation de l'entreprise sur Internet	Dijon
Quels enjeux et quels usages du très haut débit dans les zones rurales	Mende
Le e-commerce	Lille
La dématérialisation pour les PME-TPE	Alençon
Développement du commerce sur un site Internet existant ou "comment mettre en place sa boutique en ligne?"	Calais
Web 2.0	Macon
Le Télétravail	Montluçon
Assises du Logiciel : Éducation et Formation / Vers un Small Business Act?	Paris
Assises du Logiciel : Innovation industrielle et R&D	Paris
Assises du Logiciel: Jeunes pousses du logiciel	Paris
Évolution du financement: l'annonceur peut-il totalement se substituer au consommateur ?	Paris
Internet 3.0, quels enjeux ?	Paris
L'économie numérique met à mal la qualification juridique des faits : comment définir de nouveaux concepts adaptés ?	Paris
La création dans le jeu vidéo	Paris
La modernisation administrative et les TIC : Administration électronique	Paris
La R&D dans le jeu vidéo	Paris
La transition vers les nouveaux modes numériques de diffusion des contenus	Paris
Le prochain Google peut-il être français ?	Paris
Les enjeux de la culture et du loisir numériques	Paris
Les TIC pour le développement durable	Paris
Lutte contre la cybercriminalité	Paris
Plate-forme de référence et base d'empreintes	Paris
Quelle valeur pour l'information? Pour quel coût et à quel prix?	Paris
Radio numérique	Paris

Les assises du numérique (liste des ateliers)



Ateliers	Ville
Réseau, contenu, usage et gouvernance : Quels sont les facteurs de développement pour l'économie numérique en France?	Paris
TIC, facteur d'échanges entre entreprises	Paris
Transposition de la directive SMA, révision du Paquet Télécom, évolution de la doctrine et de la jurisprudence. Quel cadre juridique pour quelle régulation des services numériques?	Paris
Les plate-formes de services numériques	Versailles
Des besoins de régulation variés, des solutions innovantes	Paris
Gouvernance Internet et concertation multi-acteurs	Paris
Quelle gouvernance pour l'administration électronique?	Paris
Réseau, contenu, usage et gouvernance : Quels sont les facteurs de développement pour l'économie numérique en France?	Paris
2ème forum national très haut débit: enjeux nationaux et territoires	Angoulême
La couverture du territoire et de la population par les réseaux haut-débit fixe et mobile	Bastia
Développer les coopérations et la prise en compte des nouveaux usages pour réussir l'aménagement numérique du territoire	Brest
La coopération entre collectivités, facteur-clé d'une solidarité territoriale efficace	Lons-le Saunier
La synergie avec les autres services publics "en réseaux", facteur décisif de maîtrise des coûts de génie civil	Lons-le Saunier
Gouvernance numérique en région, systèmes d'informations, montée en débit, optimiser le déploiement territorial de la fibre optique	Agen
Déploiement du très haut débit, quels enjeux et quels usages pour les entreprises des zones rurales ?	Mende
Le très haut débit et la fibre optique pour les entreprises	Cherbourg
Très haut débit fixe et mobile	Courbevoie
Développement de l'Internet mobile, de la TMP et de la TVHD... : Quels arbitrages pour l'attribution du dividende numérique?	Paris
La Télévision Haute Définition	Paris
Les enjeux du très haut débit (THD)	Paris

Les assises du numérique (liste des ateliers)



Ateliers	Ville
Réflexions sur les instances de gouvernance du numérique et déontologie	Paris
Rencontres DIACT : Aménagement numérique et développement durables des territoires	Paris
Rencontres DIACT : Aménagement numérique et développement durables des territoires	Paris
Réseau, contenu, usage et gouvernance : Quels sont les facteurs de développement pour l'économie numérique en France?	Paris
Télévision Mobile Personnelle	Paris
Très Haut Débit	Paris
Les TIC au service des relations Méditerranéennes	Marseille
Sensibilisation des TPE aux nouveaux usages	Marseille
Journée TIC 1) les TICE : Besançon.clic, une action exemplaire et le projet régional d'ENT. 2) Gouvernance TIC, exercice pratique	Besançon
Analyse de l'impact des TIC sur le développement d'une filière à partir de l'expérience sur la filière vitivinicole à Bordeaux	Bordeaux
Analyse des besoins de financement des PME/TPE du secteur des TIC	Bordeaux
E-commerce, comment vendre sur Internet?	Ganges
Systèmes d'information des entreprises : nouveaux métiers, nouvelles compétences ? un dialogue à construire avec les écoles	Grenoble
e-commerce, augmenter le trafic et le CA de votre boutique en ligne	Lodève
L'économie numérique : une solution en faveur du développement durable	Orléans
Les opportunités du Web 2.0 pour de nouvelles créations d'entreprises et le développement de la compétitivité des PME	Orléans
Les usages du Très Haut Débit dans les entreprises	Mende
Journée nationale de la culture numérique	Cherbourg Octeville
WEB 2.0 : Nouvelles pratiques, nouveaux comportements	Lorient
L'e-commerce	Lille
Les nouveaux outils de la vente	Lille
Internet : levier de développement pour l'entreprise Les freins et les besoins pour mieux utiliser les outils numériques	Beauvais

Les assises du numérique (liste des ateliers)



Ateliers	Ville
L'e-commerce, pourquoi et comment vendre sur internet?	Clermont-Ferrand
Identification des facteurs de réussite de l'eCommerce des TPME	Bayonne
Impact e-commerce sur le commerce de proximité	Bayonne
La sensibilisation des TPE aux nouveau usages des TIC	Dieppe
L'e-commerce	Le Havre
Environnement favorable au développement des jeunes pousses de l'Internet en France	Mont Saint Aignan
L'e-administration	Mont Saint Aignan
Sensibilisation des TPE aux nouveaux usages: "Recherche sur Internet, il n'y a pas que Google !"	Avignon
Comment les entreprises traditionnelles peuvent-elles utiliser le e-commerce pour leur développement ?	Limoges
Création de site internet et stratégie de communication	Belfort
E-commerce : êtes-vous prêt pour la vente en ligne ?	Belfort
E-commerce : êtes-vous prêt pour la vente en ligne ?	Belfort
Sensibilisation des dirigeants d'entreprise aux usages du numérique	Belfort
Les TIC force de frappe de la francophonie?	Issy les Moulineaux
Sensibilisation des TPE aux TICs: Comment éviter la fracture numérique?	Fort de France
Usages TICs et e-commerce : quelles opportunités pour les entreprises martiniquaises ?	Fort de France
L'e-commerce	Saint-Quentin
Nouveaux usages et e-commerce	Saint-Quentin
Le Web 2.0, les blogs, les contenus générés par les utilisateurs	Moulins
L'e-commerce	Saint-Laurent-du-Var
Éducation et formation : les nouvelles technologies au service des professionnels	Troyes
L'e-commerce	Troyes
Plan de reprise d'activité Comment faire face à un dégât informatique ? Témoignages et avis d'experts	Morlaix

Les assises du numérique (liste des ateliers)



Ateliers	Ville
Le pilotage des systèmes d'informations comme facteur de développement de l'entreprise	Tours
Les attentes des commerçants en matière de e-commerce ?	Tours
Les jeunes dans l'entreprise : le choc des cultures du web 2.0	Tours
Quels sont les usages de demain grâce au haut-débit?	Tours
Télétravail, télécentres, travail collaboratif, mobilité Arguments pour le développement durable ?	Strasbourg
Accès à Internet pour tous	Paris
Assises du Livre Numérique	Paris
Attractivité des ventes aux enchères électroniques	Paris
Comment augmenter le pouvoir d'achat des Français par le biais de l'économie numérique ?	Paris
Commerce: Faire obstacle à la contrefaçon sur Internet?	Paris
Développer le commerce électronique au service de l'économie de l'emploi et de la compétitivité	Paris
Entrepreneurs/ses, comment passer à la vitesse supérieure ?	Paris
E-santé et accès aux soins	Paris
E-santé et enjeux économiques	Paris
L'intelligence numérique appliquée aux PME: recherche et protection de l'information	Paris
La République des blogs	Paris
Le développement des nouveaux services mobiles et le haut débit	Paris
Le guichet unique est-il un réel facteur d'amélioration des services publics ?	Paris
Le partage des contenus sur Internet : mythes et réalités	Paris
Les Assises Européennes de la télévision et de l'interactivité : TMP, TNT, TV 3.0	Paris
Les enjeux du Rich Media dans le développement de l'économie numérique	Paris
Les femmes et l'usage de l'Internet	Paris
Les Seniors et les TIC: maintien à domicile	Paris

Les assises du numérique (liste des ateliers)



Ateliers	Ville
Les Seniors et les TIC: maintien à domicile	Paris
Les services d'archives, de bibliothèque et de documentation, acteurs de la chaîne numérique	Paris
Les TIC, facteur d'ouverture de la Méditerranée sur l'International	Paris
Les TIC, levier de croissance et de compétitivité	Paris
Les TIC: une obligation pour enseigner aujourd'hui	Paris
Moderniser la régulation du commerce électronique au service de la confiance dans l'économie numérique	Paris
Protection de l'enfance et usage des TIC	Paris
Quelles stratégies pour les éditeurs de contenu sur Internet?	Paris
Quels nouveaux services pour l'administration électronique ?	Paris
Recherche & Développement et numérique	Paris
Recherche et Innovation TIC	Paris
Réseau, contenu, usage et gouvernance : Quels sont les facteurs de développement pour l'économie numérique en France?	Paris
Service à la personne et TIC	Paris
Tableau de bord des TIC, compétitivité	Paris
Télésanté, Télémédecine: "la Révolution Numérique" dans la Santé grâce au TIC (PPP, HS2..)	Paris
TIC et développement durable	Paris
TIC et développement durable	Paris
TPE/ PME: La grande migration vers l'internet et les TIC, un accélérateur de performances	Paris
Université Numérique	Paris
Comment organiser une filière "Ordi 2.0": reconditionnement, redistribution, retraitement	Rouen
L'e-commerce	Versailles
La sensibilisation des TPE PME PMI aux nouveaux usages	Versailles
Opportunités de financement européen des projets d'investissement et de R&D dans le domaine des TIC	Versailles

Le site Internet (www.assisesdunumerique.fr)

Ouvert le jour du lancement des Assises du Numérique le 29 mai, le site a offert aux citoyens, deux moyens d'apporter leurs contributions à la réflexion commune : le wiki et le forum.

- Le wiki, cet ensemble de pages, modifiable par les internautes, a permis de recueillir une centaine de contributions, ainsi que la préparation en amont de certains ateliers. Les pilotes de l'atelier « les Seniors et les TIC : maintien à domicile » l'ont ainsi utilisé pour proposer un questionnaire destiné à préparer cet atelier.
- Le forum a permis d'initier plus de 250 discussions desquelles se sont dégagées près de 200 propositions.

Le site a aussi permis de suivre l'actualité des Assises, en particulier par l'agenda des Ateliers ou la mise en ligne d'interviews vidéo d'intervenants.

Les contributions extérieures

Les Assises du Numérique ont aussi été l'occasion de mobilisations personnelles ou collectives en dehors des espaces mis à disposition, pouvant prendre la forme de billets sur des blogs personnels pour commenter les Assises ou pour apporter sa contribution. Ou bien, cela s'est matérialisé sous la forme de rapports au nom d'un collectif, d'une association, d'une fédération ou d'une entreprise.

Ces analyses, ces conclusions ont permis de valider, d'ajuster, d'invalider et même d'enrichir les propositions soumises à débat qui accompagnaient les 27 pistes de travail dévoilées au lancement des Assises du Numérique, fruits d'un intense travail interministériel.

La mobilisation de chacun et les propos tenus par les intervenants, lors des Ateliers ou sur le web, ont aussi mis en évidence l'attente forte des acteurs de l'économie numérique pour un cadre précis et clair, capable de faire de la France une grande nation numérique.

Secrétariat d'État, chargé de la Prospective, de l'Évaluation des politiques publiques et du Développement de l'économie numérique

Conseillère communication et parlement :

Juliette LAFONT

Tél. 01 42 75 56 54

Mél: juliette.lafont@pm.gouv.fr

Attachée de presse : Valentine MARY-CHAMOIN

Tél. 01 42 75 58 39

Mél: valentine.mary-chamoine@pm.gouv.fr

Fax : 01 42 75 89 15

Hôtel de Broglie

35, rue Saint Dominique

75007 Paris